ETUDES SEMANTIQUE ET SYNTAXIQUE DES PROCEDES DE CREATION LEXICALE EN ABRON – AGNI – BAOULE[1]

Résumé : *Les procédés de création lexicale foisonnent dans les langues maternelles. Ils répondent, en effet, aux besoins de communication des locuteurs en contexte de contact de mots "étrangers". Ainsi, en fonction de son système phonétique de base (systèmes vocalique, consonantique ou prosodique), en situation de communication, les mots étrangers sont soit systématiquement intégrés dans le stock lexical de la langue emprunteuse, soit concurrencés par d'autres mots créés par une des langues en présence pour supplanter le nouveau-venu. Dans le cadre de la création lexicale, les procédés les plus utilisés sont la composition, dérivation (préfixation – suffixation). La particularité de ces procédés est, sans doute, la disharmonie de l'ATRité.*

Mot clé *: Création lexicale, composition, dérivation*

Abstract*: The lexical creation processes abound in native languages. They meet to the speakers of communication needs in the presence of the words "foreign". Thus, according to its basic phonetic system (vowel phonetic system, consonants and prosodic) in communication situation, foreign words are systematically integrated into the lexical stock of the borrowing language, a new word is created by language to compete with the newcomer. As part of lexical creation, the most used methods are composition, derivation. The peculiarity of these processes is undoubtedly the disharmony of the Advanced Tongue Root (ATR).*

Keywords: *Lexical creation, composition, derivation.*

Introduction

Le contact entre deux peuples, obligés de cohabiter pacifiquement, est souvent source d'emprunt lexical, de changement analogique, de création analogique et même de création lexicale. Pour des besoins de définition, Dubois (2002) soutient que

> « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. ». Dubois (2002 :177)

Abondant dans le même sens que Dubois, Holubovà (2008) affirme que

> « L'emprunt est le résultat d'interférence entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers ». Holubovà (2008 :7)

Autrement dit, l'emprunt est le processus par lequel une langue donnée copie et adopte un mot d'une autre langue. Contrairement à la création analogique et à l'emprunt lexical dont la finalité est l'enrichissement du stock lexical existant de la langue emprunteuse, tandis que le changement analogique appauvrit le lexique, nous dit Lightfoot (1979). En effet, le changement analogique réduit ou élimine les formes dites irrégulières. À la suite de cet exposé, nous donnons un aperçu des trois langues (abron – agni – baoulé).

[1] **Amoikon Dyhie ASSANVO,** Université Félix Houphouët-Boigny
adyhies@gmail.com

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

0.1 Aperçu général sur les trois langues

Les études sociolinguistiques et celles portant sur la classification des peuples attestent l'existence d'une soixantaine de langues dans le paysage linguistique ivoirien. Ces langues, selon le Greenberg (1963), sont regroupées en quatre (04) grandes familles : kwa (Est du pays), kru (Ouest), mandé (Nord-ouest) et gur (Nord-est). À l'intérieur de chaque famille, l'on distingue des variétés dialectales vivant côte à côte en parfaite harmonie, et ce, en dépit des clivages socioculturels et linguistiques d'un peuple à un autre. À propos des isoglosses dialectales (frontière linguistiques) entre peuples, Kossonou et Assanvo affirment que

> « Les langues gur en grande partie très hétéroclites sont localisées au nord-est ; les kru (kru oriental et kru occidental) sont basées au sud-ouest ; les mandé (mandé nord et mandé sud), quant à elles, sont locialisées au nord-ouest. Enfin les kwa occupent le centre et le sud-est avec deux groupes distincts... La famille kwa comprend les langues anciennement dénommées akan (agni, abron, baoulé, éhotilé, etc.) très proches du twi parlé au Ghana et celles dites lagunaires, plus disparatres, comprenant l'akyé, l'abidji, le mbatto ou nghlwa, etc. ». Kossonou et Assanvo (2015 :11)

Dans le groupe kwa, les langues abron – agni – baoulé manifestent des similitudes lexicales. L'on apprend, par exemple, avec Bole-Richard et Lafage (1983) qu'au sein du groupe kwa, l'agni offre le plus de ressemblances lexicales avec les autres langues du groupe kwa (abron - baoulé), avec des rapprochements pouvant atteindre 91% de son vocabulaire. En plus de ces similitudes, des faits d'alternance consonantique sont aussi observés dans ces langues. À partir des travaux de Adouakou (2005) et Assanvo (2012), la formulation de l'alternance consonantique (à l'aspect d'accomplissement) permet l'élaboration du tableau ci-dessous :

(I)

b b d d k c	→	w b l d h h	/… aspect accompli

Tableau d'alternance consonantique

L'alternance consonantique reste imprévisible et échappe aux règles phonologiques en vigueur (Cf. Adouakou 2005). Cependant, sans totalement résoudre le problème d'alternance consonantique, Ahoua (2006) cité par Assanvo (2011) apporte une piste de réponse concernant la transformation du phonème /b/ en [w]. La démarche argumentative de ce chercheur veut l'existence de deux types de phonèmes /b/ et /d/ distinguables par le trait [lenis]. Ahoua (2006 :11) formule sa règle comme suit :

(II)

-Sonorant	*-lenis*		p	t	c	k	kp
	-Lenis	b	d	ɟ	g	gb	
+Sonorant	*+lenis*		b	d	h	h	gb
	+lenis	w	l				

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

Règle d'alternance

Suivant cette règle, en dehors des phonèmes /c/ et /k/, les items ayant à l'initial de mot le trait le non-sonorant [-lenis] restent invariables, tandis que ceux sonorant [+lenis] subissent des variations morphologiques.

0.2 Cadre théorique et problématique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la morphologie lexicale. Le but visé à travers cette analyse est la compréhension du processus de création lexicale en abron – agni – baoulé et leur conséquence aux plans sémantique et syntaxique. À cet effet, la principale interrogation que nous essayerons de répondre pendant le déroulement de cette analyse est : Quelles sont implications sémantiques et syntaxiques lors de la formation de néologies dans ces trois langues ? En vue d'une réponse à cette interrogation, cette analyse s'articulera autour de trois principaux points : la dérivation, la composition et l'emprunt lexical.

1. La dérivation

La morphologie dérivationnelle ou constructionnelle est une opération qui permet la formation de nouvelles unités linguistiques, et ce, par l'adjonction d'affixes (désinence préfixe ou suffixe) à un radical ou une base. Puis Kossonou (2015 : 276) d'ajouter que « les affixes, sont des morphèmes qui n'ont pas d'existence en tant que termes libres dans la langue et ne peuvent constituer une expansion. ». Sur le plan sémantique, « le processus de dérivation contribue à l'enrichissement du vocabulaire tout en faisant également apparaître des relations entre différentes unités du lexique » soutiennent Alberti et Lavoine (2012 :20). Objectivement, les parlers abron – agni – baoulé manifestent deux types de dérivation. Il s'agit en l'occurrence de la dérivation affixale et la dérivation par redoublement.

1.1 La préfixation

L'opération de préfixation consiste à ajouter un affixe à gauche de la base lexicale. Elle a une fonction essentiellement sémantique dans certains parlers et un impact grammatical dans d'autres. Au regard de l'exemple (01), la préfixation engendre un changement grammatical en abron, alors qu'elle n'a qu'une implication purement sémantique en agni – baoulé.

- abron

(01)

cɪ́rɛ́	« enseigner »	→	à-cɪ́rɛ́	« études »
sɛ̄rɛ̄	« pardonner »	→	à-sɛ̄rɛ̄	« pardon »
sʊ̄m	« adorer »	→	à-sʊ̄m	« adoration »
cýrɛ̀	« écrire »	→	à- wîà	« écriture »
sá	« danser »	→	à- sá	« danse »

Corpus extrait de Kossonou (2015 :278)

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

Compte tenu de l'impossibilité d'obtenir le même résultat par le procédé de préfixation à partir d'un verbe, nous prendrons d'autres items pour illustrer la préfixation en agni et baoulé.

- agni

Plusieurs faits peuvent occasionner la préfixation en [*n*_]. Les plus récurrents sont la nominalisation du verbe et la pluralisation du nom. Lors de la nominalisation du verbe, le nom obtenu subit une transformation tonologiques (2a) ou morphologique (2b). La préfixation se manifeste par l'apparition de morphème nasale devant le verbe (2a, b, c) et le nom (2d, e, f).

(02)

a- dá	« dormir »	→	ǹ- nă	« sommeil »
b- bíè	« uriner »	→	m̀- mìɛ̀ŋ	« urine »
c- srɛ́	« demander »	→	ǹ-zrɛ́	« demandes, prières »
d- bwáŋ	« mouton »	→	m̀- mwáŋ	« moutons »
e- bìą́	« garçon »	→	m̀- mìą́	« garçons »
f- pàfu̱là̱	« jeune homme »	→	m̀- bàfu̱là̱	« jeunes hommes »

- baoulé

Contrairement aux deux premières langues (abron – agni), l'opération de préfixation n'est pas récurrente en baoulé, elle est même rare. Cette opération ne peut être exprimée qu'en cas de redoublement du nom pour la formation du pluriel. En effet, pour la formation du pluriel des nominaux, le baoulé a recours à deux possibilités. La première consiste à postposer au nom le morphème du pluriel [mú̱] ; tandis que la deuxième possibilité permet un redoublement du nom (Cf. 1.3 Réduplication).

1.2 La suffixation

Il existe différents types de création lexicale par suffixation. Si certains suffixes expriment la fonction et l'appartenance, d'autres (cependant) ont pour effet de modifier la catégorie grammaticale du lexème de base. Par ailleurs, loin d'entamer une étude typologique des suffixes, nous n'examinerons que ceux les plus usuels.

VERBE + lɛ → NOM

Dans les parlers agni et baoulé, la suffixation verbale par [-lɛ] provoque une dérivation impropre. On passe ainsi d'une catégorie grammaticale verbale à une catégorie grammaticale nominale (déverbatif). Cependant, le nom obtenu ne jouit pas pleinement des attributs d'un nom, au sens large du terme. Par exemple, il n'est pas possible de l'utiliser comme sujet énonciateur ou même de l'accompagner de spécificateurs fonctionnels (singulier ou pluriel).

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

-baoulé

(03)

sî	« connaître »	→	sî-lɛ̄	« connaissance »[2]
sîkē	« décharger »	→	sîkē-lɛ̄	« réception »
sú	« pleurer »	→	sú-lɛ̄	« pleurs »

-agni

(04)

sɛ̀kí	« détruire »	→	sɛ̀kí-lɛ̀	« destruction »
srí	« se moquer »	→	srí-lɛ̀	« moquerie »

NOM + fwɛ → NOM

Par composition nominale, les trois peuples expriment la fonction d'acteur par la suffixation en [fʊɔ] ou [fwɛ].

- abron

(05)

sɛɪ̄ɛ̄	« prêt »	→	sɛɪ̄ɛ̄-fʊ̂ɔ́ « mendiant »
tɔɪ̄ɔ̄	« mensonge »	→	tɔɪ̄ɔ̄-fʊ̂ɔ́ « menteur »

- agni

(06)

ŋglɛ́	« intelligence »	→	ŋglɛ́-fwɛ́ « sage »
sìká	« argent »	→	sìká-fwɛ́ « riche »

- baoulé

(07)

ábl̄ā	« mensonge »	→	ábl̄ā-fwɛ́ « menteur »
ávîē	« vol »	→	ávîē-fwɛ́ « voleur »

NOM + kro → NOM

La majorité des noms de villages en pays abron, agni et baoulé est construit à partir du nom du fondateur auquel est ajouté le suffixe [-kro] « village ». Selon Kossonou (2014 :211), ce type de nominaux « peut concerner des composés construits souvent à partir de deux noms dont l'un est issu des sept jours semainiers. ». À titre illustratif, en référence au corpus (08), le composé « Tanokoffikro », est constitué du nom du fondateur « Tano » et « Koffi »[3]. Signalons toutefois que « Koffi », jour semainier, est son patronyme de baptême.

[2] Le sens approximatif de la réalité linguistique des parlers concernés est « le fait de + verbe ».
[3] Patronyme d'enfant de sexe masculin né le samedi chez certains peuples Akan « agni, baoulé ».

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

(08)

abron	***agni***	***baoulé***
Tanokoffi–kro	Ahuakoffi–kro	Koffidaté–kro
Yaobadou–kro	Anekouadio–kro	Koffiyao–kro
Kissi–kro	Tiemelekoua–kro	Kouassi–kro
Kouamehinin–kro	Amoinya–kro	Kouassikoussi–kro

À partir des noms de villages, une autre création lexicale reste possible. Celle-ci touche l'origine des locuteurs. Les peuples abron et agni l'expriment successivement par [nìı] et [àmă], sous-entendu « habitants ou enfants de ».

(09)

abron	***agni***
Tanokoffikro–nìı	Ahuakoffikro–àmă
Yaobadoukro–nìı	Anekouadiokro–àmă
Kissikro–nìı	Tiemelekouakro–àmă
Kouamehininkro–nìı	Amoinyakro–àmă

1.3 Réduplication

Selon Rose (2007) et Assanvo (2016), la structure du verbe peut en contexte de réduplication s'opérer de différentes manières en fonction des langues. En agni, par exemple, dans une structure monosyllabique, la copie préfixée reprend la syllabe initiale de la base mais avec quelques modifications phonologiques de la voyelle préfixée. En effet, la nature de la voyelle du préfixe est déterminée à partir de la première voyelle de la racine. Dans une structure CV, où V est une voyelle antérieure, le préfixe devient systématiquement [i, ɪ]. Dans le cas contraire, le préfixe devient [u, ʊ]. En abron et baoulé, le processus de formation est différent. En effet, la préfixation permet de copier "intégralement" la base lexicale. Pour une bonne lecture de cette assertion, considérons les exemples suivants :

- abron

(10)

bwà	« entasser »	→	bwà-bwà	« rassembler en plusieurs tas »
gò	« affaiblir »	→	gò-gò	« affaiblir à l'extrême »
sî	« piler »	→	sî-sî	« piler à plusieurs reprises »

Corpus extrait de Kossonou (2015 :302)

- baoulé

(11)

bŏ	« forêt »	→	bò-bŏ	« forêts »
bì	« excrément »	→	bî-bì	« excréments »
rà	« furoncle »	→	rá-rà	« furoncles »
lɛ̀	« guerre »	→	lɛ́- lɛ̀	« guerres »
sɛ̀	« canari »	→	sɛ́- sɛ̀	« canaris »

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

Corpus extrait de Kouamé (2004 :52)

- agni

Contrairement aux parlers abron et baoulé, la réduplication en agni copie une partie du radical pour la formation.

(12)

kùą̀	« entasser »	→	kù-kùą̀	« rassembler en plusieurs tas »
fɛ́	« affaiblir »	→	fɪ̀-fɛ́	« affaiblir à l'extrême »
sí	« piler »	→	sì-sí	« piler à plusieurs reprises »

2. Composition

La composition est un fait morphologique consistant selon Kouamé (2014 :178) à « générer un mot en agglutinant deux ou plusieurs termes qui ont pour la plupart une existence autonome. ». Ce procédé permet de passer d'une base simple à une base complexe avec pour effet morphophonologique la formation de mot-valise et de violation d'harmonie d'ATRité (cas de l'agni). Avant de poursuivre, considérons l'exemple ci-dessous :

- agni

(13)

a- àlɪ́ɛ	« nourriture »	+ ɛ̀hɔ́ŋ	« faim	→	àlɪ́hɔ́ŋ	« famine »
b- nzùé	« eau »	+ ɛ̀hɔ́ŋ	« faim »	→	nzùhɔ́ŋ	« soif »
c- nɪ̀ą̀	« mère »	+ má	« enfants »	→	nɪ̀àmą́	« parent »

- abron

(14)

a- nyá	« parent »	+ bìá	« fille » →	nyábìá	« sœur »
b- pɔ̄gɔ̄	« cheval »	+ bírɛ̀	« femelle » →	pɔ̄gɔ̄bírɛ̀	« jument »
c- ábʊ̀	« poitrine »	+ ɔ́dūrū	« lourd »→	ábʊ̀ɔ́dūrū	« courage »

- baoulé

(15)

a- sā	« bras »	+ bá	« petit » →	sābá	« doigt »
b- nwą́	« bouche »	+ ǹzùé	« eau » →	nwánzùé	« salive »
c- tí	« tête »	+ mwɛ́	« poils »→	tímwɛ́	« cheveux »

Au regard des exemples ci-dessus, la fusion de deux bases nominales génère les phénomènes d'apocope, d'aphérèse et même de violation d'harmonie d'ATRité. De manière formelle, pour la formation de [àlɪ́hɔ́ŋ] « famine » et [nzùhɔ́ŋ] « soif », l'on constate dans un premier temps la chute de la voyelle finale et initiale de chacun des noms. Ensuite, une fois morphologiquement constitué, il semble que l'harmonie d'ATRité n'est pas respectée eu regard de [nzùhɔ́ŋ] « soif ». En effet, les voyelles +ATR et – ATR se retrouvent au sein du même item ; formation « contraire à toutes les règles d'harmonie vocalique », selon Kéita (2008 :84). Toujours d'après ce dernier, tous les termes de l'agni à l'intérieur desquels, il y a une disharmonie, sont à considérer comme des mots composés.

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

Notons, par ailleurs, qu'il est possible de former un composé nominal à partir d'un nom et d'un adjectif, comme c'est le cas en :

(16)

	NOM			**ADJ**		
a-	klɻ̀ « intérieur »	+	fúfúè	« blanc » →	klɻ̀-úfúè	« aimable »
b-	sìkă « argent »	+	kɔ̀kɔ̀lɛ́	« rouge » →	sìkă-ɔ̀kɔ̀lɛ́	« or »
c-	akɔ « poulet »	+	ɛlɥı	« graisse » →	akɔ-ɛlɥı	« jaune »

Il arrive que la composition lexicale soit le résultat d'une formation parasynthétique. Dans ce cas, la composition sous-entend préfixe suivi de deux lexèmes autonomes tant sémantiquement que syntaxiquement comme ci-dessous indiqué :

(17)

à +	klù̩	« intérieur »	+ djó	« froid » →	àklù̩djó	« paix »
à +	gʊ̀mɛ̩̀	« seul »	+ ká̩	« toucher » →	àgʊ̀mɛ̩̀ká̩	« joie »
à +	gʊ̀mɛ̩̀	« seul »	+ ɗi	« manger » →	àgʊ̀mɛ̩̀ɗi	« individualisme »

2.1 Inversion

En dehors de la composition par parasynthétique, les parles abron, agni et baoulé permettent la naissance de néologies par procédé d'inversion en contexte de génitif adjectival. Dans le fonctionnement du génitif adjectival, « le second nom (génitif) est déterminé par rapport au nom en position initial », Assanvo (2010 :257). Dire autrement, le génitif adjectival intègre en son sein un complément de nom. En cas d'inversion, ce complément permet de créer un effet stylistique d'ironie, d'exagération, voire de déification (considération). Suivant le contexte d'énonciation des exemples (18b) et (19b), Koffi peut être l'objet de raillerie populaire. De même, l'interprétation sémantique contenue dans la glose (18b) et (19b) ne rend pas fidèlement compte du sens immédiat. En situation de communication, tout locuteur abron, agni et baoulé peut interpréter les exemples (18b) et (19b) comme suit : « L'amour immodéré de Koffi pour l'argent (la cupidité de Koffi) » ou « Koffi n'a d'amour que pour la nourriture (la gourmandise de Koffi) ».

(18a)

kòfi	(jɪ́)[4]	sìká	→	
Koffi	son	vélo		
« L'argent de Koffi »				

(18b)

sìká	kòfi
Vélo	Koffi
« Koffi le cupide »	

(19a)

kòfi	(jɪ́)	àl̀ıɛ	→	
Koffi	son	seau		
« Le seau de Koffi »				

(19b)

àl̀ıɛ	kòfi
nourriture	Koffi
« Koffi le gourmand »	

-Cas des noms de parenté

Ce type de construction est différente de celles en (18b) et (19b). Au niveau morphologique, on assiste à l'apparition de suffixes [-a] et [-ɛ] qualifiés par Assanvo (2010) de morphèmes clitiques. En agni, ces morphèmes n'ont d'existence qu'en contexte de citation des noms de parenté ou confraternité. La forme de citation place donc le nom

[4] Ce syntagme peut être exprimé sans [jɪ].

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

dans un contexte de générique. Dès lors, les référenciés sémantiques désignent la généralité. Dans les exemples (20b) et (21b), « Koffi » et « Ahou » deviennent par conséquent des repères communautaires, c'est-à-dire le « Père » ou la « Mère » de tous.

(20a) (20b)

kofi	(jɪ́)	sí	→	síɛ̀	kofi
Koffi	son	père		père	Koffi
« Le père de Koffi »				« Père Koffi »	

(21a) (21b)

àhú	(jɪ́)	nî	→	nîà	àhú
Ahou sa	mère			mère	Ahou
« La mère de Ahou »				« Mère Ahou »	

Par ailleurs, tout comme les procédés de création lexicale par dérivation et par composition, l'inversion implique deux incidences, dont l'une grammaticale et l'autre sémantique. Au niveau grammatical, le complément du nom prend la place du nom avec pour conséquence le risque d'amalgame entre le nom et son complément. On passe ainsi d'un syntagme génitival à un syntagme adjectival "factice". Dans les exemples (18b), (19b), (20b) et (21b), les vocables [sìká] « argent », [àlɪ́ɛ́] « nourriture », [síɛ̀] « père » et [nîà] « mère », sans être des adjectifs lexématiques, occupent pourtant une fonction d'adjectif par rapport aux déterminés « Koffi » et « Ahou ». Au niveau sémantique, l'on assiste à un transfert de sens.

2.2 Réduplication

Doit-on parler de phénomène de redoublement, d'économie linguistique ou de distorsion phonétique eu égard des items ci-dessous ? Avant de toute tentative de réponse à cette interrogation, examinons le corpus en (22) :

(22)

Liste X			**Liste Y**		**Liste Z**	
n**à**n**á**	« grand parent »	+	àhú	→	n**àá**-àhú	« grand-mère Ahou »
bà**b**á	« père »	+	àdú	→	bàá-àdú	« Père Adou »
ng**l**ɔ́	« aîné »	+	àhú	→	ngɔ́-àhú	« aînée Ahou »

Peu importe la réponse attendue, l'on constate que l'association de éléments de gauche à ceux de droite génère la suppression de la dernière consonne [-n-, -b-, -l-] des noms de gauche. En supposant que la forme de base des noms [nànán], [bàbá] et [nglɔ́] soit [nàán], [bàá] et [ngɔ́], et que les noms de la liste X soient le résultat d'un redoublement morphologique de la liste Y, le cas de [nglɔ́] est difficilement défendable. En effet, contrairement à l'item [nglɔ́], dans la structure syllabique de [nànán] et [bàbá], CV_1 est quasi-identique à CV_2. Cette ressemblance entre CV_1 et CV_2 n'est pas perceptible dans l'item [nglɔ́]. Dès lors, l'idée d'un redoublement de la base paraît incohérente. De plus, pris sémantiquement à l'isolé, le vocable [bàá] renvoie à « petit » en agni et baoulé. En réaction à l'interrogation plus haut, nous postulons pour un phénomène d'économie linguistique en lieu et place de distorsion phonétique. En effet, parler de distorsion sémantique suppose que

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

le locuteur est en présence de vocables nouveaux dont chaque son présente des similitudes avec le système phonétique de base de sa langue maternelle. Or, loin de ces stipulations, chaque item du corpus (22) n'est pas emprunté à une langue tierce.

3. Quels cas d'emprunt lexicaux

Le phénomène d'emprunt lexical a d'ores et déjà été l'objet d'une étude (Cf. Assanvo et al. 2015). Il n'est donc pas question de reprendre l'étude en question, mais de donner quelques éléments pour étayer cette sous-partie. À la lecture de l'exemple en (III), un terme emprunté au français ou à l'anglais « subit des distorsions pouvant être morphophonologiques ou même sémantiques » selon Assanvo et al. (2015 :3641). Parlant de distorsion morphologique, on observe que les termes empruntés passent d'une structure syllabique fermée (en français et anglais) à une structure à syllabe ouverte dans les langues emprunteuses. On peut succinctement citer [ɥil] ou [pleit] qui deviennent [ɗiwi̋i], [dwí], [druvi] ou [prɛ̌tɪ], [plɛ́tɪ] et [plɛ̃́ti] en abron, agni et baoulé. Pour plus de précisions, examinons la liste ci-dessous :

(III)

		abron	agni	baoulé	Glose
français	[depyte]	[dɛ̀pi̋téé]	[dɛ̀pi̋té]	[depite]	« député »
	[ɥil]	[ɗiwi̋i]	[dwí]	[druvi]	« huile »
	[bik]	[bíicī]	[bíikì]	[bíikī]	« Bic »
anglais	[sku:l]	[skúú]	[sklú]	[súklù]	« école »
	['trɑʊzə]	[àtàɗiɛ́]	[tràlíɛ]	[trálíɛ̃]	« pantalon »
	[pleit]	[prɛ̌tɪ]	[plɛ́tɪ]	[plɛ̃́ti]	« assiette »

Illustration de quelques emprunts abron – agni - baoulé

En outre, compte tenu des spécificités prosodiques propres à chaque langue, l'abron et l'agni observent des phénomènes d'harmonie d'ATRité, ce qui n'est pas toujours le cas en baoulé. En effet, la voyelle -ATR, fermée en abron et agni est réalisée +ATR, fermée dans baoulé. C'est le cas des vocables : [tráĺiɛ̃] et [plɛ̃́tí]. Pour comprendre cette disharmonie d'ATRité, il faut remonter aux travaux de Kouamé (2004) portant sur le n'zipli, une des variétés dialectales du baoulé. Contrairement à l'abron (Cf. Kossonou 2015) et l'agni (Cf. Assanvo 2010), le baoulé (Cf. Kouamé 2004) ne dispose pas voyelles -ATR, fermé : [ɪ, ʊ] dans le système vocalique. En tenons compte de ces spécificités, il est possible, pour étayer nos propos, d'élaborer le tableau suivant :

(IV)

		abron - agni		baoulé	
Fermé	+ATR	i	u	i	u
	-ATR	ɪ	ʊ		
Mi-fermé	+ATR	e	o	e	o
Mi-ouvert	-ATR	ɛ	ɔ	ɛ	ɔ
Ouvert	+/-ATR	a		a	

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

Système vocalique de abron – agni - baoulé[5]

Conclusion

La création lexicale à partir des procédés de dérivation, de composition et d'emprunt constitue une oxygénation lexicale pour les parlers kwa : abron, agni ou baoulé. En effet, si l'enjeu de la création lexicale consiste à faire face aux à l'insécurité linguistique (intrusion de mots d'une langue [étrangère ou voisine] dominante culturellement et politiquement dans une autre langue), elle permet, d'autre part, à ces parlers d'enrichir leur stock lexical. Outre l'enrichissement du stock, la création lexicale a lieu à deux niveaux : interne et externe. Elle est interne lorsque la langue puise dans son propre stock lexical pour former d'autres mots. C'est d'ailleurs le cas de la dérivation et de la composition. À ce propos, la dérivation sous ses différentes déclinaisons (préfixation et suffixation) a pour conséquence générale le changement de catégorie grammaticale (dérivation impropre) avec effet d'extension sémantique. Quant à la composition, elle ne permet pas, certes, de changement de classe grammaticale, mais la création de mots nouveaux. Par ailleurs, contrairement à la création lexicale interne, la création lexicale externe consiste à emprunter dans le stock lexical d'une langue voisine ou dominante culturellement. À ce niveau, le lexique emprunté subit le dévolu vocalique, consonantique et prosodique de la langue emprunteuse.

BIBLIOGRAPHIE

Adouakou, S., 2005, *Tons et intonation dans la langue agni indénié.* Thèse de doctorat, Université de Bielefeld.

Ahoua, F., 2006, « Reconstruction of consonants in Bia languages: innovation or Retention », in *Annual Colloquium of the Languages of the Volta Basin Legon-Trondheim Linguistics Project*, pp.9-13.

Alberti, M. et Lavoine, E., 2012. *Les Amiffixes création d'un matériel orthophonique visant l'enrichissement lexical grâce à la morphologie dérivationnelle pour les retards de langage ou leurs séquelles à l'école élémentaire*. Mémoire en vue de l'obtention du certificat de capacité d'orthophonie, sous la direction de Corinne ADAMKIEWICZ, orthophoniste en cabinet libéral, Dainville, Université de Lille 2, 116 p.

Assanvo, A. D., et al, 2015, « Les emprunts lexicaux de l'agni dans la gamme chromatique » dans *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, n°28, Série Sciences Sociales et Humaines, IPNETP - GRPCI, pp. 3633-3642.

Assanvo, A. D., 2012, *Syntaxe de l'agni indénié*. Sarrebruck Allemagne, Éditions Universitaires Européennes.

Assanvo, A. D., 2011, « Les marques d'accord de l'agni, langue kwa de Côte d'Ivoire », dans *Communication, Lettres et Sciences du Langage,* vol. 5, n°1. Université de Sherbrooke, pp.82-94.

Bole-Richard, R. et Lafage P., 1983, « Étude lexicostatistique des langues kwa de Côte d'Ivoire », dans *Atlas des langues Kwa de Côte d'Ivoire*, Tome 2, pp 201-214.

Dubois, J. et al, 2002, *Linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse.

Holubová, E., 2008, *Niveau de circulation des emprunts dans l'argot commun des jeunes*. Mémoire de master sous la direction d'Alena Polická, Brno : Faculté des Lettres de l'Université Masaryk, http://is.muni.cz/th/70428/ff_m/Diplomova_prace_Eva_Holubova.pdf (consulté le 13 juin 2016).

Kéita, M., 2008, *Système morphophonologique de l'agni : complexité vocalique, complexité tonale et récupération du gabarit en agni*. Université Denis Diderot, Paris 7.

Kossonou K. T., 2014, « Patronymique et toponymique en abron, langue kwa de Côte d'Ivoire : une approche descriptive », *Participation, Revue interafricaine de Littérature, linguistique et philosophie*, revue semestrielle, Vol. 6, n°2, Juliet 2014, Lomé –Togo, pp. 203-2017.

[5] Système vocalique élaboré sur la base des travaux de Kouamé (2004), Assanvo (2010) et Kossonou (2015)

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)

Kossonou, K. T., 2015, *Description systématique d'un parler kwa : abron mêrêzon*. Éditions Universitaires Européennes, Berlin, Saarbrücken.
Kossonou, K. T et Assanvo, A. D., 2015, « Linguistique et migration des peuples en côte d'ivoire : cas des akan (kwa) », dans *Revue Scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC*, n° 004, Lomé – Togo, pp.111-122.
Kouamé, Y. E., 2014, « La formation des mots en adjukru, langue lagunaire kwa de Côte d'Ivoire », dans *Revue Baobab*, 174-189. http://www.revuebaobab.org/content/view/283/33/ (consulté le 02 juin 2016)
Kouamé, Y. E., 2004*, Morphologie nominale et verbale du n'zikpli parler baoulé de la sous – préfecture de Didiévi*. Thèse pour le doctorat unique, Université de Cocody, 402 p.
Lightfoot, D., 1979, *Principles of Diachronic Syntax.* Cambridge University Press.
Rose F., 2007, « Action répétitive et action répétée : aspect et pluralité verbale dans la réduplication en émérillon »*, Faits de Langues*, Peter Lang, 29, pp. 125-143. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00724320/document (consulté 17 aout 2015).

Amoikon Dyhie **Assanvo** est enseignant-chercheur de linguistique descriptive au département des Sciences du langage à l'université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). Dans le cadre des activités de recherche scientifique, Docteur ASSANVO a publié une quinzaine d'articles. Succinctement, on pourrait citer : *Les marques d'accord de l'agni, langue Kwa de Côte d'Ivoire* (2011) - *Détermination nominale de l'agni* (2012) - *Propriétés distributionnelle et fonctionnelle de l'item [kɛ] en agni* (2012) - *Problème de délimitation et typologie adverbiale en agni, langue kwa* (2015) - *Linguistique et migration des peuples en Côte d'Ivoire : cas des Akan (Kwa)* (2016) - *Sémantisme du préfixe réduplicatif en agni indénié* (2016) - *Les verbes agni : analyse sémantique et syntaxique* (2016). Aujourd'hui ses recherches sont axées sur la civilisation africaine et l'orthographe de l'agni, sa langue maternelle.

BDD-A27007 © 2016 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:00:17 UTC)